

5486

FORCLUM PROVENCE ALPES COTE D'AZUR

SAS au capital de 2 346 450 €

Siège social :

ZAC de Saumaty Séon – avenue de la Gare – 13016 MARSEILLE

388 758 617 RCS MARSEILLE

CERTIFIE CONFORME

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 16 MARS 2009

PROCES-VERBAL

L'an deux mil neuf,
le seize mars,

14 AVR. 2009

La SOCIETE DE FORCE ET LUMIERE ELECTRIQUES, FORCLUM, SAS au capital de 71 617 536 €, ayant son siège social Centre d'Affaires Paris Nord, Bâtiment Ampère n°1 93153 LE BLANC MESNIL, immatriculée sous le numéro 775 673 031 au Registre du Commerce et des Sociétés de BOBIGNY,

Associé unique de la société FORCLUM PROVENCE ALPES COTE D'AZUR, SAS au capital de 2 346 450 €, ayant son siège social ZAC de Saumaty Séon – avenue de la Gare – 13016 MARSEILLE, immatriculée sous le numéro 388 758 617 au Registre du Commerce et des Sociétés de MARSEILLE,

Représentée par son Président, Monsieur François MASSÉ,

La société ERNST & YOUNG ET AUTRES, Commissaire aux comptes titulaire, ayant été régulièrement informé,

A PRIS LA DECISION SUIVANTE :

DECISION UNIQUE

L'Associé unique décide de nommer à la présidence de FORCLUM PROVENCE ALPES COTE D'AZUR, pour remplacer Pierre JAMET à compter de ce jour, François MASSÉ, né le 29 décembre 1951 à SAINTE-MAURE-DE-TOURAINNE, Indre-et-Loire (37), de nationalité française, demeurant 4, Grande Rue 78350 LES LOGES-EN-JOSAS.

Dans ses fonctions de Président, François MASSÉ est investi dans les limites légales et statutaires des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour faire tous dépôts et publications prescrits par la loi.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par Monsieur François MASSÉ, représentant l'Associé Unique.

La présente décision sera répertoriée dans le Registre tenu à cet effet.

Pour la société FORCLUM

Le Président,
François MASSÉ